

COLLECTE DES DECHETS D'AMIANTE

Tous les déchets d'amiante sont des déchets dangereux. La CdA organise trois fois par an une collecte spécifique, au Centre de Valorisation des Déchets Centre, 34 avenue Bernard Moitessier à Périgny.

Pour cela,

- il vous suffit de contacter, par mail ou par téléphone, La Direction Prévention et Gestion des Déchets de l'Agglomération pour connaître les dates et vous inscrire à une collecte. La quantité maximale autorisée est de 15 plaques.
- Environ 2 semaines avant la collecte, vous recevrez un courrier vous :
 - informant de la date et de la tranche horaire pour le dépôt au Centre de Valorisation des Déchets Centre, et
 - vous invitant au préalable à venir chercher un contenant homologué de type « big-bag » à la Direction Prévention et Gestion des Déchets (aux horaires d'ouverture). Le big-bag permet d'emballer les plaques chez soi et de pouvoir les apporter, en toute sécurité, au Centre de Valorisation des Déchets Centre au moment de la collecte.
- Le jour de la collecte, des agents spécialisés à la réception de ce type de déchets seront à votre disposition pour vous orienter sur place.

En l'absence de conditionnement fourni par la CdA ou de fermeture ne respectant pas la procédure d'étanchéité du Big-Bag, le dépôt ne pourra être accepté.

Contacts :

- Courriel : dechets@agglo-larochelle.fr
- Numéro vert de la Direction Prévention et Gestion des déchets et horaires d'ouverture au public :

0 800 535 844

Service & appel
gratuits

du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 16h30